l'égard d'un confrère qui n'observe pas le règlement passé au sujet du tarif des examens médicaux.

Il est alors proposé par le Dr E. J. Blondin, secondé par le Dr Alcide Blondin : que le Dr Sirois soit nommé Président Honoraire de notre Association. Adopté.

La question du tarif des examens médicaux pour assurance à Stock est encore soulevé. Certains confrères relatent la conduite de médecins qui font les examens pour \$3.00. Après discussion, le statu-quo est maintenu.

L'on discute le tarif actuellement en usage. Chacun émet ses vues et l'on regrette qu'il y ait encore dans notre district des défections, quoique la généralité des membres de notre association observe bien ce tarif.

Sur proposition du Dr Sirois, secondé par le Dr Massicotte, il est décidé de tenir la prochaine réunion à St-Ferdinand, en septembre.

Le Dr O. Desjardins attire l'attention de la société au sujet de l'article 25a de la nouvelle loi d'hygiène qui veut que l'on procède à la désinfection des maisons où arrivent des décès par tuberculose. Il fait voir à quels obstacles se trouvent en butte les médecins en campagne vu l'inertie et l'ignorance de la plupart de nos conseils municipaux et il demande l'appui de la société pour faire observer cet article de la loi.

Il propose, secondé par le Dr O. Roger, que le secrétaire soit chargé d'écrire aux secrétaires des conscils municipaux que couvre notre association, les priant de vouloir bien faire tout en leur possible pour observer et faire observer l'article 25a de la nouvelle loi d'Hygiène. (Edition de 1907). Adopté.

L'assemblée est alors close.

OMER E. DESJARDINS, Secrétaire.

NOUVELLES

QUELQUES FAITS IMPORTANTS.

Un hôpital pour les enfants malades — Le projet d'un hôpital pour les enfants vient de germer dans l'esprit d'un comité de femmes de Montréal. Ces dames sont décidées à réaliser ce projet, qui comblerait une lacune qui existe dans notre ville. Nous